

ALERTE SALAIRES

LA CFDT INTERPELLE LES DÉPUTÉS & SÉNATEURS

La fédération CFDT Protection Sociale Travail Emploi a fait parvenir courant mars, à l'ensemble des parlementaires (députés & sénateurs) hors Rassemblement National, un dossier complet mettant en exergue la perte de pouvoir d'achat des salariés du secteur Sécurité sociale.

Ce dossier comporte les éléments suivants

- Une lettre de deux pages expliquant l'état actuel des rémunérations
- Une première annexe indiquant l'écart réel entre le SMIC et les rémunérations Ucanss (Grille Employés/Cadres)
- Une deuxième annexe expliquant l'impact de la RMPP* sur les parcours professionnels
- Une troisième annexe faisant un comparatif entre l'évolution de cette RMPP dans la Fonction Publique d'Etat et dans le régime général de la Sécurité sociale.
- Le bilan Ucanss de la Politique salariale au sein du régime général comme quatrième et dernière annexe

* Rémunération Moyenne des Personnels en Place

La réouverture d'une négociation salariale est entre les mains du gouvernement.

Pour le moment, il fait la sourde oreille et ne répond pas à la perte de pouvoir d'achat sauf à dire "Négociez une nouvelle classification" !

La **CFDT** affirme qu'il ne peut y avoir de réelles négociations sur les classifications sans, dans le même temps une **nécessaire revalorisation de la valeur du point**, d'autant plus concernant les salariés en place !

C'est pour cela qu'en dehors des **sollicitations intersyndicales** au niveau de nos différents ministères de tutelle, nous apportons à nos parlementaires les éléments permettant d'interpeller l'exécutif.

A ce jour, quelques sénateurs et députés ont répondu et nous avons pu échanger avec certains d'entre eux. **Mais ce n'est pas encore suffisant !**

C'est pour cela que sous peu, nous allons vous demander, **vous aussi**, de participer à une action, afin de rendre d'autant plus efficace l'envoi de ce dossier !

**RESTEZ
CONNECTÉS**